



Les problèmes de plomberie

Par **Eleonore3**, le **05/06/2009** à **23:02**

Bonjour,

J'habite un logement qui date des années 50 dont la plomberie est d'origine (tuyau en fonte, pas de bonde...). depuis quelques temps, j'ai de gros problème: tuyau percé sous l'évier et problème d'écoulement... J'ajouterai que lorsque j'utilise le lave-vaisselle ou le lave-linde , l'eau a tendance à remonter dans la baignoire. J'ai écrit, il y a quelques jours à l'agence immobilière qui gère mon logement pour demander des réparations. J'aimerais toutefois avoir des infos pour ne pas être pris au dépourvu (les agences ont tendance à vouloir tout nous faire payer). Un ami (bon bricoleur) m'a dit que l'on ne pouvait pas réparer ce type d'installation (plus au norme).

Qui doit payer ces réparations ?

Merci pour vos réponses